



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professeurs documentalistes

Question écrite n° 80156

Texte de la question

M. Bernard Derosier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'insuffisance des recrutements aux CAPES de documentation pour l'année 2010. Les professeurs documentalistes effectuent un travail essentiel d'éducation de notre jeunesse à l'information et à la documentation, participant ainsi à renforcer notre service public d'éducation dans sa mission citoyenne. Pourtant, depuis plusieurs années, les recrutements aux CAPES de documentation ont été fortement revus à la baisse. Ainsi, par exemple, pour l'année 2010, le CAPES externe de documentation ne propose que 192 postes alors que 426 départs à la retraite sont annoncés pour la rentrée 2011. Il souhaite, en conséquence, connaître les mesures qui seront prises pour assurer un recrutement suffisant de professeurs documentalistes dans les établissements scolaires.

Texte de la réponse

Le niveau de recrutement au CAPES de documentation est constant depuis trois années, à hauteur de 192 postes. Le maintien de ce niveau de recrutement entre 2008 et 2010 dans un contexte de resserrement du nombre global de recrutements témoigne d'un effort important du ministère de l'éducation nationale pour ces personnels. Il reconnaît par là même l'utilité et le rôle déterminant de ces personnels dans la formation et la réussite des élèves. Les ouvertures de postes aux concours sont réexaminées chaque année au regard des départs à la retraite et des besoins dans cette spécialité. Un groupe de travail consacré à la situation des enseignants chargés de fonctions de documentation a été mis en place en mai 2010 sous la responsabilité conjointe de la directrice générale des ressources humaines et du directeur général de l'enseignement scolaire. Il sera amené à faire prochainement des propositions relatives aux missions de ces personnels.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Derosier](#)

Circonscription : Nord (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80156

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6248

Réponse publiée le : 7 septembre 2010, page 9729